



COMMUNIQUE AUTONOME

Villeneuve-Loubet. le 24 avril 2019

30 AVRIL, GREVE ET RASSEMBLEMENT DE SOUTIEN...

Le bureau départemental AUTONOME se réunira lundi 29 avril matin afin de déterminer les conditions de déroulement de cette grève après avoir été reçu vendredi 26 après-midi par le Pdt GINESY...

Alors que la grande majorité des citoyens français plébiscite largement ses sapeurs-pompiers, le gouvernement et grand nombre de nos employeurs des SDIS de France n'expriment aucune forme de reconnaissance concrète à notre égard.

La protection de notre santé et de notre sécurité est méprisée pour des fins purement économiques. Aujourd'hui, une majorité d'entre vous en garde opérationnelle ne veut plus faire cadeau d'heures de travail sur la base d'un système d'équivalence horaire illégitime. Nous exigeons la réorganisation du temps de travail compatible avec la protection de la santé et de la sécurité pour tous ceux qui le souhaitent. Monsieur le Directeur départemental, au prétexte de l'absence d'une commande politique, n'a toujours pas procédé à l'interrogation individualisée de l'ensemble des personnels sur la réorganisation souhaitée par cette même majorité.

L'Etat nous demande d'assurer par manquement, de plus en plus de missions régaliennes, mais avec des effectifs et des budgets de plus en plus réduits. Nos effectifs des sections opérationnelles accusent un déficit de 32 sapeurs-pompiers professionnels de catégorie C sans la prise en compte des départs à la retraite. Un mode de gestion incompatible avec la charge opérationnelle imposée au SDIS le plus sollicité des SDIS de France.

Quelle devrait être AUSSI notre réponse aux préfets qui se sont succédé dans notre département et qui se sont acharnés contre les sapeurs-pompiers professionnels des Alpes Maritimes ?

De plus, le 30 avril, soit plus de 3 années après notre manifestation d'opposition au préfet COLRAT, le TGI de Nice jugera (André GORETTI, Emmanuel VIZZA et Frans VANDERBECQ) les signataires de la déclaration de cette manifestation de février 2016...

**APPEL A TOUS, de repos, en tenue de travail,
SOUTENONS nos représentants AUTONOMES 06
devant le TGI de Nice, le 30 avril 13H30**

S'engager à vos côtés, réussir ensemble : les AUTONOMES

SYNDICAT
AUTONOME
SPP-PATS

285 avenue des Maurettes
06270 Villeneuve-Loubet

Tel : 04 93 34 81 09
Fax : 04 93 29 79 98
secretariat@sasppats06.org

Affilié à la FA-FPT